
Lettre du représentant Dumont, en mission dans les départements de la Somme et de l'Oise, qui signale des bruits d'invasion dans le district de Dieppe et l'installation d'une nitrière à Romesnil, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

André Dumont

Citer ce document / Cite this document :

Dumont André. Lettre du représentant Dumont, en mission dans les départements de la Somme et de l'Oise, qui signale des bruits d'invasion dans le district de Dieppe et l'installation d'une nitrière à Romesnil, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 511;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20766_t1_0511_0000_6

Fichier pdf généré le 23/01/2023

constituées, ou plutôt de tout le peuple, avec qui nous étions réunis de cœur et d'esprit, je fus à l'atelier de la commune de Fontainebleau, placé dans le ci-devant château du tyran. Je mis le feu, aux cris redoublés de *Vive la République et la Convention*, à deux grandes chaudières pleines d'eau de salpêtre si précieux aux enfants de la liberté et c'est dans ce palais où un luxe insolent méditoit la ruine du peuple, que se prépare le triomphe de la liberté (1).

25

André Dumont, représentant du peuple dans les départemens de la Somme et de l'Oise, écrit de Montagne-sur-Somme, en date du 4 germinal, que, sur le bruit d'une invasion de brigands dans les districts de Dieppe et Neufchâtel, il s'est sur le champ entouré de quelques courageux républicains et de 60 hussards; qu'ils ont parcouru toute la Côte maritime, battu les forêts, et n'ont rencontré qu'un petit nombre d'individus, effrayés de leur apparition, et qui ont été arrêtés jusqu'à ce que leur civisme ait été attesté par leurs concitoyens : il mande que la citoyenne Libaude, connue par sa verrerie de Romesnil, a éteint un de ses fours, et changé les usines en une superbe nitrière; le salpêtre préparé par elle a été trouvé si pur qu'il pourroit sans autre opération entrer dans la poudre à canon.

La mention honorable, l'insertion au bulletin, et le renvoi au comité de salut public sont adoptés (2).

[Montagne-sur-Somme, 4 germ. II] (3).

« Citoyens collègues,

Le 27 ventôse, je fus informé que des brigands se répandoient sur les confins des districts de Dieppe et Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure. Ne voulant point donner à ces scélérats (dont on m'annonçait l'arrestation de 40) le temps d'agir et de s'emparer de la Bresle, je m'environnai sur le champ de quelques courageux républicains, et à l'aide de 60 hussards, nous avons parcouru toute la côte maritime et battu les forêts. Les brigands n'avoient pas osé mettre le pied sur le département de la Somme; nous trouvâmes seulement quelques personnages qui, paroissant fort émus de nos mesures, furent arrêtés jusqu'à ce que leurs concitoyens nous attestent leur civisme. Je ne peux que rendre hommage au zèle des habitants; ils se sont montrés les véritables amis de la Liberté.

Cette course m'a donné une nouvelle preuve du génie révolutionnaire et des ressources de l'esprit des Français. Je n'entendais depuis

longtemps parler que de fabrications d'armes et de salpêtre; partout on me présentait le dernier; mais j'étais loin de croire qu'au milieu des forêts on s'occupoit de ce travail important. La citoyenne Libaude, connue par sa verrerie de Romesnil, a éteint un de ses fours et changé les usines en une superbe nitrière. Lapostolle, excellent chimiste, et qui chaque jour fait des découvertes les plus heureuses, a trouvé le salpêtre préparé par la citoyenne Libaude si pur, que sans autre préparation, il pourroit entrer dans la poudre à canon. Cette citoyenne va s'occuper, avec le même chimiste, de plusieurs autres, telles que la découverte du soufre et la fabrication du savon blanc, sans recours à aucune matière venant de l'étranger; j'appuie de tout mon pouvoir les moyens d'exécution de ces découvertes; il n'en coûtera rien à la République, et ceux qui crient sans cesse disette se verront encore déjoués.

Le savon disparaissoit; j'espère que bientôt Lapostolle va donner les moyens de le rendre très commun, et coûtant beaucoup moins. La France produit tout, et prouvera à ses vils ennemis qu'elle sait forger le fer, fabriquer la poudre et en faire usage. Mort aux intrigans, secours aux patriotes opprimés, et Vive la République! »

(Applaudi.)

DUMONT.

26

Une lettre du représentant du peuple Guimberteau, datée de Rouen du 6 germinal, annonce que le grand acte de justice qui vient de livrer les nouveaux conjurés au glaive de la loi, a donné un grand mouvement à la Révolution; que partout le peuple applaudit avec transport à la chute des têtes criminelles, et qu'il n'entend partout que ses bénédictions.

L'insertion au bulletin et le renvoi de cette lettre au comité de salut public sont décrétés (1).

[Rouen, 6 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Le grand acte de justice que la Convention vient de faire en livrant les conjurés au glaive de la loi, a donné un grand mouvement à la Révolution. Le peuple a pâli de surprise et d'indignation à la première nouvelle du danger qui menaçoit ses représentants, qui menaçoit la liberté; mais il a applaudi avec transport à la chute des têtes coupables; et partout je n'entends que ses bénédictions.

Dis à la Convention nationale qu'elle sera toujours environnée de la confiance des Républicains français; dis-lui que tous ceux qui l'entourent lui feront toujours un rempart de leur corps; dis aux Comités de salut public et de sûreté générale de continuer leur sur-

(1) P.V., XXXIV, 221; B⁴ⁿ, 9 germ. (2^o suppl^t); M.U., XXXVIII, 187; J. Sablier, n^o 1224; Ann. patr., n^o 452; C. Eg., n^o 588; J. Perlet, n^o 553.

(2) AFII 268, pl. 2264, p. 24. Cf. AULARD, Recueil des Actes..., XII, 194.

(1) B⁴ⁿ, 9 germ. (2^o suppl^t). Voir AULARD, Recueil des Actes..., XII, 175.

(2) P.V., XXXIV, 220-21.

(3) AFII 163, pl. 1333, p. 25. Reproduit dans B⁴ⁿ, 8 germ.; Mon., XX, 74; Débats, n^o 555, p. 126; AULARD, Recueil des Actes..., XII, 156. Extraits dans F.S.P., n^o 269; J. Sablier, n^o 1224; M.U., XXXVIII, 142; C. Eg., n^o 588; J. Mont., n^o 136; Ann. patr., n^o 452; Perlet, n^o 553; Batave, n^o 407; J. Lois, n^o 547; Rép., n^o 99, p. 395.